



Nombre de conseillers	56
En exercice	56
Présents	43
Votants par procuration	12
Absents	26
Total des votes	49

8.9

L'an deux mille vingt cinq, le dix mars à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 04 mars 2025 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de M. Francis COUREL

ELUS PRESENTS :

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON, M. LEROY, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. BARRE, M. MARIE, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, M. TIMON, M. DUTILLOY, Mme ROSA, Mme LOUVEL, Mme MONLON, Mme CABOT, M. DUCLOS, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. MAUVIEUX, M. VALLEE, Mme BOQUET, M. DOUYERE, M. COUREL, M. VETEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISIEEN, M. CHARPENTIER, M. LEMBOUCHER, Mme DUHAMEL, M. DUCLOS, Mme GLEMOT, M. FOUCCOURT

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :

MME ROULAND A M. BISSON, M. DUMESNIL A M. LEMBOUCHER, M. TIHY A MME DUHAMEL, M. BEAUDOUIN A MME LOUVEL, MME DUVAL A MME ROSA, M. BURET A M. TIMON, M. LEFRANCOIS A MME DUTILLOY, MME QUESNEY A MME MONLON, M. ANFRAY A MME MOUCHEL, M. MORDANT A M. DUCLOS E. , M. SENINCK A MME GLEMOT, M. PLATEL A M. CHARPENTIER, M. BLAS A MME BOURNISIEEN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. TIMON

N°DEL_0018_2025 Adhésion au service groupes de Caux Seine Normandie Tourisme

La Communauté de Communes Pont-Audemer/Val de Risle gère l'office de tourisme intercommunal et mène des actions en faveur de l'attractivité et du développement touristique du territoire.

Dans le cadre de sa stratégie et du développement de son offre, l'office de tourisme s'inscrit dans un réseau des partenaires, qui interviennent dans le champs du tourisme et de l'attractivité.

Ne possédant pas d'immatriculation au registre des opérateurs de tourisme, l'office de tourisme adhère depuis plusieurs années à l'établissement public industriel et commercial CAUX SEINE NORMANDIE TOURISME afin de développer la fréquentation touristique du territoire par les groupes. Ce partenariat permet la présence des visites guidées proposées par l'office de tourisme (Pont-Audemer, Quillebeuf, route des Chaumières) dans le catalogue et les circuits proposées aux groupes démarchés par CAUX SEINE TOURISME. En moyenne, une quinzaine de groupes sont envoyés chaque année à l'office de tourisme par l'intermédiaire de CAUX SEINE TOURISME.

Il est proposé de renouveler le partenariat avec CAUX SEINE NORMANDIE TOURISME en régularisant celui-ci par la présente délibération. Le montant de l'adhésion est de 220 € TTC par l'année 2025.

Aussi et au regard de ce qui précède,

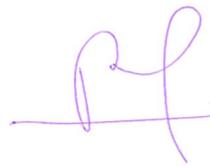
VU les articles L5210-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la promotion et la commercialisation effectuée auprès de la clientèle groupes par CAUX SEINE TOURISME,
CONSIDÉRANT l'opportunité pour le territoire Pont-Audemer Val de Risle de pouvoir capter cette clientèle par l'intermédiaire du service groupes de CAUX SEINE TOURISME,

*Le Conseil Communautaire décide,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,*

- **D'ADHÉRER** à CAUX SEINE NORMANDIE TOURISME, dont le siège social se situe à la Maison de l'Intercommunalité, allée du Catillon, 76170 LILLEBONNE, et de régler une cotisation annuelle qui s'élève à 220€ TTC pour l'année 2025.
- **D'AUTORISER** le Président de la Communauté de communes ou son représentant à engager et conduire les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Pont-Audemer, le 10 mars 2025
le Président
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Francis COUREL